

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

I) PRESENTATION DU CNAM

II) FORMATION

III) INTERNATIONAL

- 1) Foad (Formation ouverte et à distance)
- 2) Déploiement à l'étranger
 - 2.1) Réseau CCE (Centres Cnam à l'étranger)
 - 2.2) Réseau Hors CCE
- 3) Déploiement de formations internationales en France
 - 3.1) Offre globale des formations
 - 3.2) Offre partielle des formations initiales (francophones)
 - 3.3) Offre partielle des formations initiales (anglophones)
 - 3.4) Formations doctorantes
 - 3.5) MBA
- 4) Recherche
- 5) Expertise
- 6) Mobilités

IV) STRATEGIE ERASMUS+

- 1) Introduction
- 2) Objectifs
- 3) Démarches
 - 3.1) Développement des modalités de formation en Foad
 - 3.2) Développement des formations anglophones
 - 3.3) Développement de l'offre de formation initiale
 - 3.4) Développement des programmes de mobilité
 - 3.5) Développement des bourses de mobilité
- 4) Programme Erasmus+ et perspectives
 - 4.1) Mobilité de l'enseignement supérieur (AC103)
 - 4.2) Mobilité internationale des crédits
 - 4.3) Programme panafricain de mobilité universitaire Intra-Afrique
 - 4.4) Projets Erasmus+ : Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques (volet 2) / Soutien à la réforme des politiques (volet 3)

GLOSSAIRE :

- CNAM = Conservatoire National des Arts et Métiers
- CCE = Centre Cnam à l'Étranger
- CCR = Centre Cnam en Région
- HCCE = Hors CCE

- EPN = Equipe Pédagogique Nationale
- Eicnam = Ecole d'Ingénieurs du Cnam
- Enjmin = Ecole Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Nationales
- ESGT = Ecole Supérieure d'ingénieurs Géomètres et Topographes
- OEC = Observatoire des Etudes et Carrières

- DAF = Direction des Affaires Financières
- DAP = Direction d'Aide au Pilotage
- DDEI = Direction du Développement Européen et International
- DN1 = Direction Nationale du Numérique
- DNF = Direction Nationale de la Formation
- DRE = Direction de la Recherche
- BDE = Bureau Des Elèves

- CGE = Conférence des Grandes Ecoles
- CTI = Commission des Titres d'Ingénieurs
- ECTS = European Credits Transfer System
- FOAD = Formation Ouverte à Distance
- HTT = Hors Temps de Travail
- LMD = Licence Master Doctorat
- RNCP = Registre Nationale des Certifications Professionnelles
- UE = Unité d'Enseignement
- VAE = Validation des Acquis de l'Expérience

I) PRESENTATION DU CNAM

Le Conservatoire national des arts et métiers (Le Cnam) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. En tant qu'un établissement d'enseignement supérieur, il est accrédité par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de l'Innovation. Il a pour mission la formation professionnelle supérieure des personnes engagées dans la vie active, l'organisation d'enseignements de formation initiale, par apprentissage, l'ingénierie de formation professionnelle, le conseil et l'expertise, la recherche, la diffusion de la culture et de l'information scientifique, la conservation du patrimoine qui contribue à l'histoire des sciences et des techniques.

II) FORMATION

Sa principale mission de service public et de promotion sociale s'inscrit dans la formation tout au long de la vie.

Le Cnam, en tant qu'organisme d'accréditation, propose un large panel de formations certifiantes et diplômantes (1500 parcours diplômants et 500 diplômes) de niveau bac à bac +8 couvrant la grande majorité des champs disciplinaires (sciences de l'ingénieur - sciences de gestion et management - sciences humaines et sociales).

Le Cnam délivre les diplômes nationaux européens (LMD), les titres d'ingénieur (CTI), les Mastères spécialisés (CGE), les titres RNCP niveau I, II et III, le MBA (AMBA), et ses propres diplômes d'établissement (Certificats Professionnel, de Compétence, de Spécialisation).

Historiquement, le Cnam propose cette large offre de formation diversifiée et flexible ; chacune des formations est décomposée en UE qui elle-même est décomposée en ECTS ; toutes les formations du Cnam sont également décomposées en blocs de compétences. Cette formation s'adresse à un public d'actifs principalement en cours du soir et le samedi matin (HTT) sous différentes modalités en présentiel, à distance (FOAD), et en hybride (présentiel + Foad).

Ces dernières années, le Cnam a développé des formations initiales notamment par l'apprentissage (en alternance) avec son propose CFA et d'autres CFA académiques et professionnels, et des formations continues (intra-inter-sur mesure) auprès des entreprises de tous secteurs professionnels confondus.

Tous ces dispositifs de formation sont déployés aussi bien à Paris, que sur tout le territoire national (en métropole et dans les territoires ultra - marins) à travers son réseau de 21 Centres Cnam Régionaux (CCR).

III) INTERNATIONAL

Le Cnam développe son activité internationale sous différentes modalités :

1) Formation ouverte et à distance (FOAD)

Le Cnam depuis des années développe son offre de formation à distance : aujourd'hui, le Cnam propose 50% de son offre de formation globale en Foad (sur mesure) et 93% en Foad dégradée. Cette Foad est accessible par tous et de partout dans le monde : majoritairement en auditeur libre ou parfois en partenariat. Il s'agit majoritairement d'UE à la carte et de formations certifiantes (diplômes d'établissement du Cnam).

2) Déploiement de formations à l'étranger

Déploiement des formations certifiantes et diplômantes du Cnam à l'étranger (en mode présentiel et parfois hybride) principalement au sein d'établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de partenariats bilatéraux académiques relatifs visant notamment des programmes de co-diplomation, de doubles diplômes, de mobilités, et

de recherche (environ 96 conventions internationales avec des établissements dans 41 pays).

L'enseignant responsable de cette formation agréée les enseignants du partenaire à l'étranger (agrément par le logiciel spécifique « Adage »). La majorité des enseignements sont assurés par les enseignants de l'établissement partenaire et l'enseignant Cnam responsable assure la présidence des jurys, des soutenances de mémoire et de diplôme sur place.

Dans le cadre de ce déploiement, certaines UE peuvent être assurées en présentiel par des enseignants du Cnam chez le partenaire, ainsi qu'en FOAD.

2-1) Réseau de centres Cnam à l'étranger (CCE)

Fort de son expérience au niveau national, le Cnam porte l'ambition de développer des centres à l'international en partenariat avec des établissements locaux ou de représentation du Cnam, estimant que la meilleure réponse aux besoins de ses partenaires ne peut être que co-construite à l'échelon local.

Le Cnam développe ainsi un réseau international sur son modèle national et a créé 5 Centres Cnam à l'étranger au Liban, au Maroc, à Madagascar, en Côte d'Ivoire et en Chine. Le principal objectif est de co-construire avec des partenaires universitaires locaux des réponses aux problématiques d'enseignement, de formation professionnelle et d'emploi, en forte proximité avec les acteurs sociaux-économiques. Les étudiants des centres se voient délivrer des diplômes du Cnam, nationaux ou d'établissement, et viennent parfois suivre une année de formation au Cnam en France.

- Institut Franco-Chinois Dongguan/Cnam University of Technology (CCE IFC DGUT/Cnam) : les étudiants suivent la 3ème année de Licence au centre régional du Cnam à Amiens (Filières Mécanique, Informatique, Réseaux-télécoms) ;
- Institut national polytechnique Félix Houphouët-Boigny (CCE INP-HB/Cnam) : programme de mobilités encadrées entre les étudiants de l'Inphb/Cnam Côte d'Ivoire et les étudiants de l'ESGT/Cnam (au Mans) – en Géomatique et Topographie ;
- Centre Cnam Madagascar ; certains étudiants malgaches suivent le M1 en Management au centre Cnam Madagascar et rejoignent ensuite le Master international en Management (M2) au Cnam à Paris.

2-2) Déploiements de formations dans un autre cadre que les CCE :

Le Cnam a développé des coopérations avec des partenaires académiques (universités), institutionnels (ministères) et professionnels (entreprises) principalement en Afrique subsaharienne francophone (une quinzaine de pays dont la Côte d'Ivoire et le Sénégal), en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie et Algérie), en Europe (Grèce, Roumanie, Russie, Ukraine), et en Asie (Chine, Japon, Vietnam, Corée...). Ces partenariats permettent à environ 3000 auditeurs par an de suivre une formation, diplômante ou non, délivrée par le Cnam.

Ces partenariats portent sur des programmes de déploiement de formations (double diplômes), d'accompagnement à la co-construction de formations, de Recherche conjointe (formations doctorales, cotutelle de thèses...) et d'expertise (transfert de compétences et formation de formateurs) ...

3) Déploiement au Cnam en France de formations destinées à des étudiants étrangers

3-1) Offre globale des formations du Cnam (à Paris et en régions) :

Toutes les formations du Cnam sont accessibles à un public de ressortissants des Etats membres de l'Union européenne – public francophone (sans visa étudiant – pour les étudiants de l'espace Schengen) répondant aux critères académiques et professionnels d'admission.

3-2) Offre partielle des formations initiales francophones du Cnam à Paris et en région :

Plusieurs établissements du Cnam proposent des formations diplômantes initiales éligibles au statut étudiant : l'Intec à Paris, l'Enass à Paris, l'Esgt au Mans, l'Intechmer à Cherbourg, l'Enjmin à Angoulême, l'ltip (Havre et Marseille). Développer les sigles
Ces formations sont accessibles à un public étudiant international francophone venant de l'étranger sous visa étudiant sous condition d'admission.

3-3) Offre partielle des formations initiales anglophones du Cnam à Paris et en région :

Certaines équipes pédagogiques du Cnam à Paris et certains établissements (Enjmin) proposent des formations diplômantes initiales de 3^{ème} cycle (Master LMD) en anglais habituellement en cours du jour et à temps complet accessibles à un public étudiant international anglophone venant de l'étranger sous visa étudiant (sous condition d'admission). Ainsi 3 Masters internationaux en Management (Développement international, Management de projets, Marketing digital) et 3 Masters internationaux en sciences de l'ingénieur (Réseaux Telecom – Mécanique – Informatique) sont proposés au Cnam à Paris (2 options : M1 et M2 à Paris en deux ans, M1 à l'étranger chez le partenaire en un an et M2 à Paris en un an).

Enjmin : possibilité pour les étudiants internationaux anglophones de suivre le M2 (une année à temps complet) du Master « Jeux Multimédiaux Interactifs » JMIN au sein de l'Enjmin à Angoulême.

3-4) Formations doctorantes :

Formations initiales - majoritairement francophones - du Cnam à Paris et en Ile de France à temps partiel (toutes disciplines confondues en relation avec les 21 laboratoires du Cnam) qui peuvent être accessibles - sous conditions d'admission – à un public étudiant international habituellement francophone. Le Cnam dispose de sa propre école doctorale Abbé Grégoire et d'une école doctorale en partenariat (la citer), ce qui représente environ 300 doctorants par an dont 10% d'entre eux proviennent de l'étranger (principalement d'Afrique du nord et d'Afrique Subsaharienne). Le Cnam a par ailleurs décidé d'ouvrir en 2020 un DBA développer le sigle international (francophone et anglophone) accessible à un public international.

3-5) MBA :

Le programme MBA du Cnam accrédité par l'AMBA et reconnu comme titre RNCP de niveau I « Manager d'entreprise » est un programme de formation continu qui peut être accessible à un public international francophone et anglophone en présentiel et en hybride. Le Cnam a décidé d'ouvrir un MBA E-Learning destiné exclusivement à un public international francophone et anglophone.

4) Recherche

Le Cnam développe également des partenariats internationaux dans le domaine de la recherche. Il s'agit davantage de recherche appliquée orientée sur des programmes de recherche technologique et d'innovation. Cela comprend notamment des programmes de recherche adossée à de la formation et de la formation par de la Recherche.

Ces programmes sont pilotés par la Direction de la Recherche du Cnam en relation étroite avec les vérifier le 21 laboratoires (toutes disciplines confondues) et l'école doctorale (permettant des co-tutelle de thèses) ; ces programmes font également l'objet de travaux de recherche et de publications communes internationales avec des partenaires académiques et industriels français et étrangers.

5) Expertise

Le Cnam, en tant qu'établissement de formation tout au long de la vie déploie également à l'étranger son expertise en ingénierie pédagogique dans le domaine de la formation professionnelle et continue sur certains dispositifs tels que la VAE (Validation des acquis de l'expérience), l'Alternance (contrats d'Apprentissage et de Professionnalisations), le Numérique (usages pédagogiques du numérique : Foad, Moocs, Spocs), la formation pédagogique de formateurs, l'approche de formation par

compétences (référentiel métiers)... Ce développement d'expertise à l'international se réalise dans le cadre de programmes d'accompagnement (co-construction de formation), de transfert de compétences et d'ingénierie (formation de formateurs), et sur certaines thématiques tels que l'entrepreneuriat. Ce développement se traduit par des partenariats bilatéraux et multilatéraux notamment dans le cadre de projets européens (Erasmus+) et internationaux.

6) Mobilités

Dans le cadre de ses partenariats internationaux, le Cnam développe également des programmes de mobilités internationales (séjours d'études majoritairement collectifs et individuels). Ex : les auditeurs du MBA du Cnam réalisent tous les ans un séjour d'études en Californie à l'Université de San Bernardino et dès 2021 à l'université de Berkeley, et un séjour d'études à l'ASE Bucarest (et réciproquement).

Les élèves ingénieurs du Cnam réalisent également des séquences à l'international (obligation de la CTI) notamment (en fonction des disciplines) à Moscou (MIIT), à Saint Pétersbourg (PGUPS), à Pékin (BJUT), à Séoul (Koreatech) et à Kuala Lumpur (Petronas)...

Les étudiants de l'Intechmer réalisent un séjour annuel en Belgique.

Les auditeurs de l'Enass réalisent un séjour annuel à Londres.

Les étudiants de l'Enjmin réalisent des mobilités individuelles à l'université de Cologne.

IV) STRATEGIE ERASMUS+

1) Introduction

Quelques indicateurs (chiffres transmis par l'Observatoire des études et carrières, OEC, au sein de la DNF).

Le Cnam c'est 60 000 auditeurs (sur tout le territoire national et international) :

- dont 10 000 à l'étranger (CEE et Hors CEE) soit 17%.

Sur ces 50 000 auditeurs en France :

- 3500 étudiants sont en formation initiale en France (hors apprentissage) soit 7% ;

- dont 350 étudiants sont des étudiants étrangers (sous visa étudiant) soit 10%.

Le pourcentage d'étudiants étrangers correspond à 10% des étudiants.

2) Objectifs

Le Cnam s'est donné un double objectif :

2-1) A l'étranger :

Accroître la part des auditeurs internationaux du Cnam à l'étranger en déployant ses programmes de formation diplômants et certifiants à l'étranger avec des partenaires locaux qu'il s'agisse de CCE, ou d'autres partenaires. Accroître aussi la part des publics étrangers en auditeurs libres par la FOAD.

2-2) En France :

Accroître la part des auditeurs et étudiants internationaux au sein du Cnam en France (à Paris et en régions) en promouvant et en développant des programmes de formation certifiant et diplômant internationaux notamment ses programmes de formation initiale (francophone et anglophone) accessible à un public étudiant international.

3) Démarches

La Direction du développement européen et international (DDEI) pilote cette stratégie de développement international en relation étroite avec les 5 CCE, les entités du Cnam concernées et toutes les équipes pédagogiques nationales impliquées à l'international.

La DDEI s'appuie également sur d'autres directions fonctionnelles telles que la

Direction de la Recherche, le Service d'Appui à la Formation, la Direction du Numérique et la Direction Nationale des Formations.

Afin de pouvoir atteindre ce double objectif de croissance internationale, la DDEI impulse et coordonne les démarches suivantes :

3-1) Développer des modalités de formations en FOAD (sur mesure) et Hybrides plus accessibles à un public international.

3-2) Développer les formations anglophones davantage accessible à un public international anglophone.

3-3) Développer les programmes de formation initiale francophone et anglophone afin d'accroître la part des étudiants internationaux francophones (notamment Africains) et anglophones (pays à croissance rapide).

3-4) Développer des programmes de mobilités et d'échanges avec les partenaires européens et les partenaires internationaux (dispositifs de mobilités entrante et sortante) ; développer les séjours d'études (individuels et collectifs) à l'international notamment pour les élèves ingénieurs du Cnam (dispositifs de mobilité sortante étudiante).

3-5) Développer des programmes de bourses de mobilités et d'échanges : bourses Eiffel (mobilité étudiante entrante), bourses AMI – MESRI (mobilité étudiante sortante) et les bourses Erasmus+ intra-Europe (mobilité étudiante sortante).

A cette fin, la DDEI travaille avec les entités concernées du Cnam à identifier des partenaires académiques internationaux avec lesquels développer ces actions.

4) Programmes Erasmus+ et perspectives

Afin de pouvoir réaliser ces actions, et augmenter les effectifs internationaux en France et à l'étranger, le Cnam a souhaité s'impliquer davantage, depuis quelques années, dans le programme européen Erasmus+.

La DDEI a ainsi créé un pôle Europe en son sein en 2016 afin de renforcer son implication notamment sur les projets européens suivants :

4-1) Mobilités de l'Enseignement supérieur (AC103) en lien étroit avec le bureau Erasmus+ de Bordeaux :

La coordination des bourses de mobilité intra européenne est assurée par la DDEI en relation étroite avec les entités du Cnam éligibles au dispositif (formation initiale – statut étudiant) : le budget actuel est de 30 000 € / an, soit une quarantaine de mobilités étudiantes sortantes par an.

Perspectives :

- obtenir un budget plus élevé afin d'augmenter les mobilités sortantes pour ses étudiants de l'ESGT, de l'Intechmer, de l'Enjmin (donner la liste exacte) et répondre à la demande croissante, elle-même encouragée par la CTI pour les formations ingénieurs.

- développer les accords bilatéraux avec des établissements européens afin d'accroître la mobilité étudiante entrante notamment au sein des masters internationaux du Cnam.

4-2) Mobilité internationale des crédits MIC (AC107)

Le Cnam a déposé en 2019 trois projets MIC (Maroc, Russie et Tunisie). Le projet Maroc, seul, a été retenu : mobilités étudiantes, enseignantes et administratives sortantes et entrantes entre l'ESGT-Cnam (au Mans) et l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Rabat) dans le cadre d'un programme de doubles diplômes en Topographie et Géomatique.

Perspectives : le Cnam souhaite que puissent aboutir les projets MIC avec la Tunisie et la Russie, pays avec lesquels il a des relations anciennes et fructueuses, pour obtenir des financements de mobilités et renforcer les partenariats académiques bilatéraux (double diplômes). Ces projets permettent également d'accroître les

échanges en recherche (cotutelle de thèses, formations doctorales, travaux et publications communes...).

4-3) Programme panafricain de mobilité universitaire Intra-Afrique : Le Cnam est partenaire technique de deux projets qui ont été déposés en mai 2020 dans la cadre de l'appel à projets 2020 :

- AFRIQAM : projet qualité et métrologie en Afrique (Maroc, Tunisie, Algérie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin) – projet piloté par l'UCA Marrakech.
- LOGAFRICA : projet de logistique durable en Afrique et en Océan Indien (Maroc, Côte d'Ivoire, Sénégal, Madagascar, et l'île Maurice) – projet piloté par l'ESITH Casablanca.

Perspectives : l'Afrique francophone est un ensemble prioritaire pour la stratégie de développement international du Cnam, lequel est historiquement présent en Afrique et en Océan Indien avec ses 3 CCE (Maroc, Côte d'Ivoire et Madagascar), son réseau d'antennes Intec-Cnam en Afrique (21 pays) et ses partenariats renforcés en Tunisie et au Sénégal (projet CFS). Le Cnam en tant que partenaire technique souhaite, par le développement de mobilités entre ses différents partenaires africains contribuer à la mise en place d'un véritable réseau Cnam en Afrique co-construit avec ses partenaires.

4-4) Projets Erasmus+ Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques (volet 2) / Soutien à la réforme des politiques (volet 3)

Au cours de ces dernières années, l'implication du Cnam, à travers l'action de la DDEI s'est particulièrement renforcée dans les projets européens Erasmus+ et plus particulièrement dans son action-clé 2.

En 2019 par exemple, le Cnam a assuré la coordination de deux projets Action clé 2 et a été partenaire de quatre projets (trois sur le volet 2 et un sur le volet 3) réunissant plusieurs pays d'Europe, la Russie, la Chine, l'Afrique du Nord et sub-saharienne. En 2020, l'établissement a participé au montage de 7 nouveaux Projets Erasmus+ Action clé n°2 (4 en coordination et 3 en partenariat).

Perspectives : fort d'une expertise développée grâce à sa participation dans des projets européens Erasmus+, le Cnam sélectionne avec soin les projets auxquels il participe, en fonction des thématiques s'inscrivant ou pouvant s'inscrire dans la stratégie de l'établissement et dans le respect des principes fondamentaux ECHE (VAE, FOAD, MOOCs, enseignement à distance, inclusion...), mais aussi des possibilités de consolidation et de développement de réseaux à l'international, ou encore du renforcement de ses actions dans des zones géographiques telles que l'Afrique du nord et l'Afrique sub-saharienne, des possibilités de développement et de consolidation d'une méthodologie et des perspectives au-delà de la durée de vie du projet ou pérennité des actions conduites.

Pour plus d'informations sur les différents projets menés et en préparation, prière de se référer au paragraphe 1.2. (Actions Erasmus+) de ce dossier.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus+ auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Le déploiement du Cnam à l'international est un axe privilégié de la stratégie institutionnelle de l'établissement (notamment depuis 2010) avec la création de la Direction fonctionnelle du développement européen et international (DDEI). Ce déploiement passe notamment par l'implication croissante de l'établissement dans des projets financés par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+, avec une attention particulière pour les

actions qui permettent la complémentarité avec celles qu'il conduit dans pays hors Union européenne, qu'ils relèvent de la politique de voisinage ou non.

I - Projets Erasmus+ Action clé n°1 : Mobilités des individus à des fins d'éducation et de formation

Le Cnam fait de la mobilité internationale un point central de ses formations, en intégrant des stages et des mobilités d'études dans le cursus de chaque étudiant en formation initiale de l'établissement.

Ainsi chaque année, des étudiants de l'Enjmin (École nationale du jeu et des médias interactifs numériques) – Intechmer (Institut national des sciences et techniques de la mer) – ESGT (Ecole Supérieure des Géomètres et Topographes) – et de l'Ecole d'ingénieurs du Cnam (Ei Cnam), réalisent des mobilités internationales de stage ou d'études et bénéficient souvent de bourses afin d'aider au financement de celles-ci.

Le Cnam a, ainsi, comme chaque année, encouragé la mobilité de ses étudiants et de ses professeurs via la promotion du dispositif de bourses Erasmus + Mobilité de l'Enseignement supérieur (AC103), profitant, notamment, aux étudiants en Master de ses écoles spécialisées, localisées en région – mais également via la promotion de ses bourses d'aide à la mobilité internationale du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour les élèves boursiers, sélectionnés par les responsables de leurs formations.

Depuis 2017, avec le soutien croissant d'Erasmus+ (subventions respectivement de 17 072€ en 2017/2018, 19 638€ en 2018/2019, 32 944€ en 2019/2020), 67 élèves ont été sélectionnés pour réaliser une mobilité d'études et/ou de stage. Outre l'Espagne, la Croatie, la Grèce, les étudiants se sont également rendus en Islande, Norvège, Danemark, Suède et Irlande.

De même, l'appui du Ministère de l'Enseignement Supérieur pour l'octroi de bourses d'aide à la mobilité internationale - AMI (12 000€ en 2017 ; 12 400€ en 2018, 2019 et 2020) a financé partiellement la mobilité de 31 étudiants vers l'international, au Canada, au Brésil, en Australie, au Canada, au Chili.

Enfin, les collectivités territoriales françaises ont également soutenu les projets de mobilité des étudiants du Cnam : grâce au dispositif Envoléo de la Région Pays-de-la-Loire, par exemple, 16 étudiants d'ESGT ont profité d'une enveloppe budgétaire de 12 500€ pour l'année 2020. Par ailleurs, des mesures exceptionnelles ont été prises pendant la crise sanitaire pour soulager les familles et les étudiants bénéficiant d'une bourse régionale : toutes les aides Envoléo ont été versés intégralement aux étudiants partis avant le confinement, y compris aux étudiants ayant été obligés d'interrompre leur projet de mobilité avant le temps.

Le projet Erasmus+ Partenariats stratégiques CIEN, a également bénéficié à 19 étudiants et 2 enseignants du Cnam, leur permettant de suivre l'école d'été en 2017 et en 2018, au sein de l'Académie d'études économiques de Bucarest (partenaire du Cnam pour le programme MBA « Manager d'entreprise »).

Ainsi, c'est au total 118 mobilités étudiantes qui ont pu être effectuées dans de différents pays. Ce chiffre n'est cependant pas suffisant, l'objectif étant de proposer à chaque étudiant à terme une mobilité, conformément aux directives du Ministère français.

Grâce aux mesures engagées depuis 2018, les enseignants du Cnam contribuent au dispositif Erasmus+ en assurant des formations en Roumanie et en Allemagne au sein d'universités partenaires du Cnam (Université de Pitesti, en Roumanie ; Technische Hochschule de Köln, en Allemagne). De même, des agents administratifs ont séjourné en Espagne, Belgique, Maroc, Sénégal pour suivre des séminaires de formation dans le cadre des mobilités Erasmus+.

Enfin, en 2019, un projet dans le cadre de l'action Mobilité internationales des crédits a été sélectionné : mobilités étudiantes, enseignantes et administratives sortantes et entrantes entre

l'ESGT-Cnam (au Mans) et l'IAV (Rabat, Maroc) dans le cadre d'un programme de doubles diplômes franco-marocain en Topographie et Géomatique.

II – Projets Erasmus+ Action clé n°2 : Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques et Action clé n°3 : Soutien à la réforme des politiques

Depuis 2015, le Cnam participe activement aux projets européens de Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques et de Soutien à la réforme des politiques.

Ainsi, depuis 2015 le Cnam a été :

- Coordinateur de 4 (AMEL, LPEB, AFREQEN, QESAMED) et partenaire de 3 projets Erasmus+ Renforcement des capacités dans l'Enseignement supérieur (CONECTE, GEOMAG, INOVIA) ;
- Partenaire de 4 projets Erasmus + Partenariats stratégiques (CIEN, FOSTWOM, Eure.K et European Professional Bachelor Double Degree) ;
- Partenaire de 2 projets Soutien à la réforme des politiques : 1 projet de coopération prospective ARTIST et 1 projet L'inclusion sociale par l'éducation, la formation et la jeunesse CreEA.

Actuellement, le Conservatoire est coordonnateur de 2 projets européens. Le premier, un des plus stratégiques pour l'établissement, est le projet structurel AMEL en partenariat avec des établissements marocains, français et suédois, mais aussi avec des partenaires du secteur économique marocain. Le projet AMEL est une contribution à la mise en place des mécanismes pour l'intégration et l'amélioration de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) dans l'Enseignement supérieur au Maroc. Le projet permettra de disposer d'un réseau d'experts issus des différentes régions du Maroc, certifiés par le Cnam, référencés par l'Agence d'évaluation marocaine et nouvellement formés aux exigences de la FTLV et de la Validation des Acquis de l'Expérience centrées principalement sur les possibilités et processus propres à chaque individu. Le Maroc a l'ambition de développer à l'aide de ce projet une expérience novatrice en termes de formation et s'inscrira dans une démarche de progrès pour les entreprises et pour le renforcement des compétences au plan national, dans l'intérêt des salariés et des demandeurs d'emploi (www.amel-maroc.eu).

Le second initié fin 2016 (projet Afreqen), vise à renforcer les capacités des universités d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb, en Algérie, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Maroc, au Sénégal et en Tunisie, en améliorant leurs cursus de formation dans le domaine des énergies renouvelables par la prise en compte de la démarche qualité et du processus métrologique. Ce projet fait suite au projet Tempus Qesamed - Qualité en Enseignement Supérieur Agronomique en Méditerranée - que le Conservatoire a finalisé avec succès durant le deuxième semestre 2017. En cours de finalisation en 2020, le projet Afreqen constituera une base méthodologique solide pour un nouveau projet dans le domaine de la Qualité en Enseignement Supérieur pour les analyses servant à l'évaluation et au contrôle des conditions sanitaires au Maghreb et en Afrique de l'Ouest et dont le dépôt est envisagé en 2021.

Un des projets importants de l'établissement était le projet LPEB (Licence Professionnelle en formation ouverte et à distance pour la performance Energétique et Environnementale des Bâtiments) initié en 2015 et ayant pour objectif la création d'une licence professionnelle ouverte et à distance dans le domaine de la performance énergétique et environnementale des bâtiments en Fédération de Russie, en Chine et en Azerbaïdjan. Terminé en 2019, ce projet s'est poursuivi par la signature avec les universités d'Azerbaïdjan d'une Convention d'application pour la mise en place d'un double diplôme.

S'agissant des projets en partenariat terminés, on peut citer parmi les plus impactants pour le Cnam et ses partenaires :

- Eure.k : projet de production par un consortium associant 10 partenaires de Belgique, France, Italie et du Portugal, d'un mémorandum européen sur les modes de certification de huit compétences clés européennes, ainsi que sur leur validation, leur reconnaissance et leur définition ;

- Cien : projet de constitution d'un réseau regroupant des universités de Roumanie, de Bulgarie, de Grèce et de France, visant à développer les connaissances et les compétences dans le domaine de l'intelligence économique et de la veille concurrentielle;
- Inovia : projet permettant de développer les capacités d'adaptation du système d'enseignement supérieur et professionnel du Brésil, du Costa Rica et de la Bolivie dans le domaine de l'agroalimentaire, en professionnalisant le dispositif de formation, et en favorisant son intégration dans le secteur productif.

Également, à la suite du projet européen Grundvig *ArleKin* (2013-2016) pour la formation en médiation sociale par la mobilité, le Cnam a été partenaire du projet CreEA « Création d'un espace européen de la médiation pour l'inclusion sociale » réunissant l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et le Portugal » a été déposé dans le cadre de l'action Erasmus + Social inclusion through Education, Training and Youth. Terminé fin 2019, ce projet a permis de construire les bases solides d'un dispositif de formation par la mobilité européenne. Sur ces bases, un nouveau projet Erasmus+ « Partenariats stratégiques » a été déposé en avril 2020 sous la coordination du Cnam, pour la mise en place d'une Licence européenne en Médiation pour l'Inclusion sociale. Parmi les actions prioritaires de ce projet : produire et mutualiser des supports de formation communs au format numérique pour l'enseignement à distance ; concevoir un dispositif européen pertinent pour les stages d'immersion à travers le compagnonnage dans de nouveaux contextes. Elles s'inscrivent tout particulièrement dans les priorités et thématiques européennes : les valeurs communes, engagement civique et participation ; la mise en place de systèmes d'enseignement supérieur inclusifs ; la transparence et la reconnaissance des aptitudes et des qualifications.

En 2019, trois nouveaux projets en partenariat ont démarré :

- Fostwom « Fostering Women to STEM MOOCs » réunissant 5 pays d'Europe (Espagne, Portugal, Italie, France, Suède) et ayant pour objectifs : augmenter le nombre de femmes postulant dans les filières de l'enseignement supérieur dites STEM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) ; éviter le décrochage des étudiantes dans ces formations ; promouvoir l'enseignement à distance et les outils d'innovation pour améliorer la création d'environnements numériques intégrés dans l'enseignement secondaire et supérieur ; soutenir la création de cours MOOC avec des stratégies d'équilibre entre les sexes (langue, design, etc.) ; augmenter les informations sur les carrières attrayantes et les opportunités de recherche en STEM pour les femmes.
Ces objectifs s'inscrivent dans les priorités et thématiques européennes : l'inclusion sociale ; la mise en place de systèmes d'enseignement supérieur inclusifs ; l'éducation ouverte et les pratiques innovantes dans le domaine du numérique ;
- Conecte « Collaborative Network for Career-building, Training, and E-learning » réunissant 4 pays (Liban, France, Autriche, Belgique) et dont l'objectif principal est d'améliorer l'employabilité des étudiants et diplômés dans les métiers du numérique, en identifiant les besoins futurs du secteur numérique, en offrant un environnement d'apprentissage virtuel (EAV) avec des formations (en ligne et en alternance) adaptées, pour améliorer l'offre de e-compétences. Il s'agit d'abord de produire des études prévisionnelles sur l'évolution des e-compétences et sur les tendances futures du secteur numérique. Ensuite, il s'agit de contribuer à combler les pénuries des compétences futures par deux moyens innovants : des formations en ligne via une plateforme collaborative, et des formations par le travail et l'alternance ;
- Artist « Integrated Interdisciplinary Education Module on Art, Entrepreneurship, Innovation and Science » ayant comme objectif principal de concevoir et de mettre en œuvre un module innovant « Module d'éducation interdisciplinaire intégré sur l'art, l'entrepreneuriat, l'innovation et la science (ArtIST) » qui contribuera à la modernisation des sujets STE (A) M pertinents dans les programmes multidisciplinaires, tels que les affaires, l'innovation et l'esprit d'entreprise.
Ce projet réunit les établissements de 6 pays : France, Finlande, Italie, Autriche, Hongrie et Pays-Bas.

Enfin, en 2020, le Cnam a participé au montage de 5 nouveaux projets en coordination et de 5 projets en partenariat dans le cadre du programme Erasmus+, toutes actions confondues.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Dans le cadre de sa participation au programme Erasmus+, le Cnam a pu atteindre les objectifs qu'il s'était préalablement fixés : développement de sa participation en tant que coordonnateur ou en tant que partenaire de projets européens de coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques ; déploiement des mobilités des individus à des fins d'éducation et de formation et des projets de soutien à la réforme des politiques. Ces actions permettent d'insérer le Cnam dans un réseau européen et international d'établissements et d'enseignants chercheurs, en complémentarité avec le réseau qu'il a développé dans des cadres bilatéraux. La confrontation avec les bonnes pratiques d'autres établissements est un outil de modernisation et d'ouverture indispensable, en particulier avec des établissements européens.

Au-delà de la modernisation et de l'internationalisation de l'établissement, participer aux projets européens signifie : s'impliquer dans des questions qui dépassent largement le cadre national, impulser de nouvelles idées et confronter son expérience, ses propres pratiques, ses outils avec ceux d'homologues étrangers. La participation à des consortiums dans les différents projets a encouragé et accrue la visibilité et le rayonnement du Cnam en France, en Europe et à l'international.

Ainsi, les projets de coopération ont permis non seulement, de développer les partenariats et le réseau à l'international et des services innovants, dont la mise en place s'en trouve accélérée par la coopération des équipes au sein d'un consortium, mais également de nouvelles perspectives.

S'agissant de projets de mobilités des individus à des fins d'éducation et de formation, un des principaux impacts pour l'établissement est l'accroissement de la notoriété et de son attractivité également auprès des étudiants. Pour les étudiants, les impacts positifs sont l'acquisition de compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles qui favorisent le développement personnel ainsi qu'une meilleure insertion sur le marché du travail.

Afin d'améliorer l'impact de la participation et d'accroître l'implication de l'établissement dans le programme Erasmus+ un effort tout particulier est fourni au niveau de la communication sur le programme auprès des différentes instances du Cnam et de ses équipes pédagogiques nationales (EPN). Ainsi, la DDEI organise chaque année une réunion d'information sur le programme Erasmus+ auprès des entités du Cnam. De même, la DDEI est en charge d'accompagner les porteurs de projets de l'établissement lors de la conception et de suivi des projets. Afin de faciliter la conception et la gestion des projets européens, une procédure a été mise en place par la DDEI et va être diffusée prochainement aux différentes entités de l'établissement.

Dans le cadre de l'évaluation de l'impact des projets européens, les indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants ont été mis en place :

- Indicateurs d'engagement dans les projets européens : nombre de projets conduits en coordination ; nombre de projets conduits en partenariat ; nombre d'entités du Cnam impliquées ; nombre d'enseignants impliqués ;
- Indicateurs d'activité : nombre de modules de formation produits ; nombre des personnes formées ;
- Indicateurs de résultats : création de réseaux et partenariats nouveaux ; partage et diffusion de thématiques stratégiques/clés au Cnam (Validation des acquis et de l'expérience/VAE, FOAD et enseignement à distance, Métrologie, Médiation...) ; nombre d'événements organisés ; nombre d'accords de coopération signés ; nombre d'étudiants en mobilité internationale.